



Ifremer

Objet : Eaux pluviales de la Commune
d'Angoulins

DDE/CQEL

17009 LA ROCHELLE Cedex

N/réf. : 0152-LERPC

V/réf. : Angoulins cs020501 be

Affaire suivie par : M. Ryckaert

L'Houmeau, le 18 mars 2004

Institut français de recherche
pour l'exploitation de la Mer

Station de La Rochelle

Place du Séminaire
B.P. 7
17137 L'Houmeau
France

téléphone 33 (0)5 46 50 94 40
télécopie 33 (0)5 46 50 93 79
<http://www.ifremer.fr>

Siège social

155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France
R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368
Etablissement public à caractère
industriel et commercial

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96
<http://www.ifremer.fr>

Vous nous avez transmis pour avis une étude d'incidence concernant le dispositif de traitement des eaux pluviales des bassins versants d'Angoulins et Aytré. Le projet est principalement destiné à améliorer la qualité des eaux rejetées en mer au sud de la plage d'Aytré, ce qui devrait permettre un classement plus favorable de cette plage, actuellement en C. Il est précisé que l'amélioration prévue profitera également aux autres activités littorales, comme l'ostréiculture.

Le rapport inclut les résultats DDASS de la qualité de la plage, mais ne fait pas mention des résultats microbiologiques du réseau REMI de l'Ifremer. Deux points de ce réseau sont situés à proximité du site, de part et d'autre de la pointe du Chai, «La Menoise» au sud et «Aytré», la plus proche, immédiatement au nord de la pointe. Ces points, échantillonnés trimestriellement, ne montrent pas de contamination particulière par *E. coli*. On ne pourra donc pas constater l'amélioration prévisible de la qualité des rejets sur la conchyliculture au travers de ce réseau.

D'autre part, il serait nécessaire de réaliser un minimum de deux campagnes (hiver après pluie et été) de mesure des paramètres prévus pour le suivi (p. 55), avant la réalisation des travaux, afin de disposer d'une référence pour évaluer l'amélioration de la qualité des rejets.

Hormis ces remarques, nous appuyons toutes les initiatives mettant en place le traitement des rejets en mer, dont les rejets pluviaux, souvent responsables de pollutions locales.

Nous donnons donc un avis favorable au projet, en préconisant des analyses préalables du rejet actuel.

Le Chef de Station

G. THOMAS